



FRAIS DE SCOLARITE

ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouvez plus d'informations sur www.ecoledesglacierschamonix.com

INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'école des Glaciers, il vous faudra prendre contact avec nous par mail

ecolemontessoridesglaciers@gmail.com
afin de compléter une demande d'inscription.

Une fois votre demande reçue par la direction, nous vous recontacterons pour un entretien et vous rencontrerez l'équipe éducative.

CONDITIONS D'ENTREE A L'ECOLE

Nous offrons deux rentrées possibles. L'une en septembre et l'autre en janvier. Nous acceptons les enfants à partir de 2 ans ½, en fonction de leur propreté et de leur propre disponibilité émotionnelle à rejoindre l'école.

Chaque enfant doit être assuré individuellement pour son entrée à l'école. L'école des Glaciers demandera une attestation d'assurance.

Les places étant limitées, nous vous conseillons de faire votre demande tôt.

L'école des Glaciers considère les demandes de chaque famille. Plusieurs facteurs entrent en considération lors de l'attribution d'une place comme l'ancienne structure d'accueil de l'enfant, ses compétences émotionnelles et sociales, sa relation aux apprentissages.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Chaque enfant inscrit à l'école des Glaciers recevra un certificat de scolarité. Pour rappel l'inscription est obligatoire en France à partir de 3 ans.

CALENDRIER SCOLAIRE

Nous suivons le calendrier scolaire de la zone A. Téléchargez le calendrier des vacances scolaires ci-dessous.

REPAS ET COLLATIONS

Les repas sont à la charge des familles. Les enfants amènent leur panier repas chaque midi.

Nous encourageons les familles à réduire leur impact environnemental en limitant les emballages plastiques et les plats à base de viande.

Afin également de favoriser le développement du cerveau des enfants, nous encourageons les familles à réduire le sucre dans les repas de leurs enfants.

DEBUT ET FIN DE LA CLASSE

La classe des enfants de 3 à 6 ans commence à 8h45 et termine à 16.00

La classe des enfants de 6 à 12 ans commence à 8h30 et termine à 16.00.

Les jours d'école sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

PERISCOLAIRE

Le périscolaire permet à vos enfants de rester à l'école de 16h00 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce temps est dédié aux jeux, goûter, histoires et temps dehors lorsque la météo le permet.

Merci de bien préciser les jours de périscolaires dont votre famille a besoin lors de l'inscription de votre enfant.

En cas de changement dans votre planning,



merci de prévenir le vendredi soir pour la semaine suivante afin que l'équipe pédagogique puisse s'organiser. Sans inscription au préalable, l'école des Glaciers se réserve le droit de refuser un enfant au périscolaire.

ACTIVITES EN NATURE

Les mardis et jeudis après midi, les enfants seront en extérieur (sauf conditions météorologiques ne le permettant pas).

Nous vous demandons une tenue de pluie complète à laisser à l'école ainsi qu'une tenue d'hiver. Vous trouverez la liste de l'équipement dans le dossier d'inscription.

Si un enfant n'a pas son équipement, il devra rester en classe si un éducateur est disponible pour rester avec lui. Si cette option n'est pas possible, c'est l'ensemble de la classe qui restera à l'intérieur.

Les après-midis se composent de plusieurs activités : discussions, expériences, apprentissages pédagogiques et jeux libres .

ACTIVITES EXCEPTIONNELLES

Certaines après-midis seront réservées à la découverte du monde. Ainsi nous recevons des intervenants et seront amenés à sortir de l'école pour nous rendre dans des lieux culturels ou sportifs. Une autorisation de sortie vous sera remise avant chaque sortie.

NOTRE VISION DES DEVOIRS

Aujourd'hui démontré par les neurosciences, les apprentissages qui nous marquent et qui nous construisent sont ceux pour lesquels nous avons été acteurs et en lien avec une émotion positive. Or les devoirs, les examens, les notes et les conseils de classe ne font qu'augmenter le niveau de stress. Ils sont délétères au cerveau et ternissent la créativité.

Nous ne donnons pas de devoirs à faire à la maison. Tout le travail est effectué en classe..

VISITE DE L'ECOLE

Les visites de l'école se font en dehors du temps scolaire afin de préserver la concentration des enfants. Nous vous demandons d'envoyer un mail à la direction afin d'organiser une visite.

Les parents sont invités chaque année à venir observer la classe pendant 45 minutes. Ces observations se font généralement après le mois de janvier

JOURNEES PORTES OUVERTES

L'école organise deux journées portes ouvertes par an. Les dates sont communiquées sur notre site et nos réseaux sociaux.

RENCONTRES PARENTS/PROFESSEURS

Nous organisons chaque années trois rencontres parents/professeurs .Les dates de ces rencontres sont communiquées dans le dossier d'inscription.

STAGIAIRES

Nous recevons régulièrement des stagiaires lors de leur cursus de formation Montessori. Nous ne prenons que des stagiaires de l'Association Montessori International en cours de formation.

OBSERVATEURS

Nous invitons les personnes intéressées par notre pédagogie à venir observer la classe, de manière silencieuse et sans interférer avec le travail des enfants. Les observateurs viennent observer sur une journée.

ASSURANCE

L'école est assurée, de même que l'associa-



tion Montessori des Glaciers. Chaque enfant doit être assuré à titre individuel. Une attestation d'assurance sera demandée à chaque rentrée de l'enfant.

TARIFICATION

Le montant de la scolarité est de **8500 euros/an (septembre à juin)**.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions représentent un mois de scolarité et sont payable à l'inscription. Ils sont **valables pour un cycle de trois ans** (3/6 ans, 6/9 ans et 9/12 ans) et ne sont pas remboursables en cas de désistement.

REMISES

Les parents qui scolarisent plusieurs enfants bénéficient d'un abattement de 10% des frais de scolarité pour le deuxième enfant si l'aîné est toujours à l'école.

ETALEMENT DES PAIEMENTS

Vous pouvez choisir d'étaler en 1 ou 3 paiements.

- 8500 euros à régler en une fois au mois de juillet.
- 2900 euros (au mois de juillet) / 2800 euros (au mois de décembre) / 2800 euros (au mois de mars)

REMBOURSEMENTS

Les frais de scolarité ne sont pas remboursables.

- Le budget de l'école est déterminé en fonction du nombre d'inscriptions en début d'année scolaire. L'école s'engage à payer le corps professoral sur une année scolaire complète, tout comme les installations et le personnel d'entretien.
- Par conséquent, les demandes de frais de

scolarité au prorata ou de remboursement en raison de maladie, de départs imprévus ou de vacances prolongées ne peuvent pas être accordés.

- Dans le cas où un étudiant est obligé de partir pour des raisons disciplinaires, les frais de scolarité sont perdus.

DEPART ANTICIPE

Pour aider l'école à gérer efficacement le budget et les inscriptions de l'école, les parents doivent fournir à la direction un avis écrit de tout retrait d'inscription, un trimestre avant la date de départ. L'école n'est sous aucune obligation de rembourser les frais déjà payés ou de renoncer aux frais dus pour la période initialement inscrite.

RETARD DE PAIEMENT

Les frais de retard de paiement sont de 3% par mois et sont appliqués au montant total des frais impayés à compter de la date limite de paiement. Les retards de paiement entraîneront également la perte de toute remise en cours.

Les enfants dont les frais ne seront pas réglés ne pourront plus accéder à l'école des Glaciers.

FORCE MAJEURE

Si l'école doit être définitivement fermée, ou en cas de fermeture prolongée, l'école s'efforcera de rembourser les services non fournis.

Cependant, avant de rembourser les frais de scolarité, nous remplissons notre obligation de payer les enseignants, le soin de l'établissement et le personnel et ce sur une durée de 10 mois.

